

Aix en Provence, le 19 septembre 2012

Mesdames, Messieurs,

L'Est de la région Provence Alpes Côte d'Azur doit être désenclavé !

Le gouvernement a décidé d'une Mission de parlementaires et d'experts pour classer par priorité les projets d'infrastructures ferrés issus du Grenelle de l'environnement. L'Union Régionale CFDT comprend cette démarche dans une période d'argent public et privé rare mais souhaite contribuer au débat en plaidant pour la réalisation complète ou partielle d'une nouvelle liaison grande vitesse entre Marseille et Nice.

La réalisation de cette liaison semble, au détour des déclarations, être clairement menacée.

Mais est-il concevable, dans une vision de développement durable, de maintenir 2 h 40 pour relier Marseille à Nice et 5 h 30 de Nice à Paris, de n'offrir aucune autre alternative que l'avion, de poursuivre le développement des trafics routiers et autoroutiers au détriment de la qualité de vie et de la santé des populations.

Aujourd'hui la ligne est saturée aux heures de circulation des trains voyageurs, pour augmenter les fréquences il faut soit supprimer des trains de marchandises, soit réduire l'offre TER, soit créer un nouvel espace de circulation.

L'effort pour le cadencement des TER est largement plébiscité par les usagers du littoral pour leurs déplacements professionnels, réduire cette offre ne paraît ni raisonnable, ni opportune.

La circulation autoroutière entre les métropoles de la région est ponctuée de ralentissements et de bouchons : contournement et sortie de Nice, sortie Sophia Antipolis, sortie Cannes, échangeur d'Aix en Provence, entrées de Marseille Est ou Nord.

Même constat pour la desserte de Toulon.

Le développement économique, facilité par une circulation rapide entre les lieux stratégiques (GPMM, le pôle Euroméditerranée, l'aéroport international de Nice, Sophia Antipolis,...), sera soutenu et donnera des perspectives d'emplois importantes pour les populations de notre région Paca.

\*\*\*\*\*

L'Union Régionale CFDT Paca demande que le projet de nouvelle liaison grande vitesse entre Marseille et Nice soit retenu par la mission et présenté au gouvernement comme nécessaire aux populations, au développement économique, à la construction de l'arc méditerranéen ferré et comme incontournable sur le plan environnemental.

Son tracé entre Marseille, Toulon et Nice et son éventuel mixage au réseau actuel peuvent être rapidement décidés compte tenu des nombreuses études déjà réalisées et des travaux bien avancés du comité de pilotage.

Son financement, qui fait débat, pourrait en partie être financé par une écotaxe sur le trafic marchandise autoroutier de la région représentant un flux de 20 000 camions / jour entre la frontière italienne et l'échangeur Espagne – vallée du Rhône Nord Europe.

Ces enjeux, proximité, métropolisation, économie résidentielle et productive durable, s'inscrivent dans l'ensemble des problématiques relevées dans les travaux de révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire « Notre Région en 2030 ».

L'Union Régionale CFDT Paca avec ses mandats au Conseil Economique Social Environnemental Régional participent à ces réflexions prospectives qui passent, de l'avis de tous les experts auditionnés, incontestablement par un développement du réseau ferré grande vitesse vers l'Est de la région Paca.

Certain de l'attention que vous porterez à notre contribution au débat, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos cordiales salutations.

Charles Pellotieri  
Secrétaire Général Régional



\*\*\*\*\*